



Ordonnances Macron

12 septembre : un succès qui nous engage !

La journée d'actions, de manifestations et de grèves du 12 septembre 2017 contre les ordonnances travail a été un large succès. L'Union syndicale Solidaires a comptabilisé plus de 200 manifestations regroupant plus de 450 000 manifestant-es dans des cortèges dynamiques, denses et déterminés. Le gouvernement et certains médias cherchent aujourd'hui à relativiser ce succès après avoir joué pendant des semaines la partition de la division syndicale. Pourtant même les chiffres du ministère de l'intérieur donnent des estimations équivalentes pour cette journée à celles de la première journée de la lutte contre la loi travail le 9 mars 2016. Chacun sait ensuite l'ampleur prise par cette mobilisation avec un mouvement fort et dynamique avec une quinzaine de journées de grèves et de manifestations réunissant plusieurs centaines de milliers de manifestant-es sur plusieurs mois.

Le 12 septembre était issu d'appels dès juillet de la CGT et de l'Union syndicale Solidaires, rejointes ensuite par la FSU et des syndicats étudiants et lycéens. Cette journée aura permis de voir une participation beaucoup plus large et l'entrée dans l'action, à des degrés divers suivant les villes, régions et secteurs, d'équipes syndicales d'autres organisations (FO, CFDT, CFE-CGC et UNSA). Cette dynamique unitaire enclenchée dans les cortèges doit être poursuivie et amplifiée.

Pour l'Union syndicale Solidaires, depuis le 5 mai 2017, nous appelons à la construction d'une large intersyndicale pour faire face aux attaques contre le code du travail, outil de protection collective des salarié-es et qui n'est pas et ne doit pas être, un instrument de dérégulation patronale. Nous continuons à inviter l'ensemble des organisations syndicales à prendre leurs responsabilités face à cette attaque sans précédent et à s'unir pour y mettre fin, porter ensemble de vraies mesures de progrès social et les voir aboutir. Si nous voulons gagner, il va falloir lutter ensemble dans l'intérêt des salarié-es !

Pour aller vers cette victoire il nous faut aussi favoriser les convergences entre les revendications des secteurs privés et publics et construire une grève puissante et généralisée, bloquant l'économie et imposant au gouvernement et au Medef de capituler. Nous invitons chacune et chacun à mettre en débat cette stratégie et à la construire. Pour élargir ce mouvement nous devons aussi mener la bataille sur le contenu même des ordonnances qui accumulent les régressions pour les salarié-es.

Pour l'Union syndicale Solidaires, il est indispensable d'amplifier la mobilisation et de poursuivre les actions engagées le 12 septembre, aussi nous appelons l'ensemble des salarié-es à

**manifester et à se mettre en grève
massivement le 21 septembre,**

veille du passage des ordonnances en conseil des ministres, pour obtenir leurs retraits.

Paris, le 13 septembre 2017